

Commune de Labatie d'Andaure

Compte rendu du Conseil Municipal du 18 Octobre 2016

Date de convocation : 11 Octobre 2016-10-23

Présents : Christophe DELEVOYE, Maire, Sylvain MONTALAND, Robert ROCHEBLOINE, Florent ROCHEDY, Adjoints, Christophe CHAREL, Julie SAVARY, Christine CROS, Marc BOISSY, André SEIGNOBOS, Ginette SERPOLLET, Patrice BOGY, Conseillers.

Secrétaire de séance : Sylvain MONTALAND

1- Approbation compte-rendu du dernier conseil municipal. Vote : Pour 11 contre 0 abstention 0
Après ce vote Julie SAVARY demande que les comptes rendus soient un peu plus étoffés à savoir approfondir les décisions prises par le conseil, ainsi que les réponses aux questions divers.

2-Indemnité trésorier.

Le Maire Christophe DELEVOYE indique au conseil que l'indemnité versée au trésorier d'un montant de 307[€]83 est en plus de la rétribution fixe qu'il perçoit. De nombreuses questions se sont posées sur le bien-fondé de cette indemnité supplémentaire. Vote : Pour 7 contre 2 abstentions 2

Suite à ce vote le Maire propose de verser dorénavant 30% du montant de l'indemnité qu'il percevait jusqu'à présent.

Vote : Pour 6 contre 5 abstentions 0

3-Subvention associations

Pour ce sujet, Christophe DELEVOYE et Ginette SERPOLLET étant tous les deux membres actifs d'une association, n'ont pas pris part au vote.

Nous comptons 5 associations sur la commune, qui sont concernées (les Chasseurs, l'Ecole, la Ritournelle, les Anciens Combattants, les Pompiers). Il est demandé si l'aide de 90€ par association est reconduite pour l'année à venir. Il est précisé qu'en plus de cette aide financière, la mairie est aussi présente toute l'année pour soutenir les associations par différentes aides : matériel, personnes (entre autre avec l'employé communal)

Vote : Pour 9 contre 0 abstention 0

4- Baignade 2017

Il est question du renouvellement de l'autorisation de construction d'un barrage baignade sur le Doux qui arrive à échéance en juin 2017, pour une durée de 10ans.

Le conseil, à l'unanimité, donne pouvoir à Julie SAVARY pour préparer le dossier, contacter la police de l'eau et se renseigner s'il n'y aurait pas une solution pour imperméabiliser correctement le plan d'eau, afin d'éviter les fuites et ainsi poursuivre son exploitation qui est un atout indispensable pour Labatie D'Andaure.

5- Formation d'intégration agent communal.

Le Maire informe le conseil que Christophe REILLE n'ayant actuellement qu'un statut de stagiaire doit effectuer une formation d'intégration agent communal, pour pouvoir prétendre être titularisé sur ce poste. Stage devant être effectué avant fin février.

6-Extinction éclairage public.

Afin d'effectuer des économies une étude a été réalisée et révèle que si la commune investit dans des horloges astronomiques pour un cout de 1190€ dont 590€ de subvention, nous ferions une économie de 20 à 25% par an sur l'éclairage.

Les deux entrées du village seraient dotées d'une signalisation indiquant les horaires d'extinction des lampadaires.

Vote : Pour 11 contre 0 abstention 0

7- Comptes rendus des commissions.

- Travaux : Les travaux concernant les arrêts de bus obligatoires sur la commune doivent débiter sous peu. Mr le Maire ayant négocié pour qu'il n'y ait pas de marquage au sol (ce qui empiéterait sur une grande partie de la voirie) la commune fait une économie .Il y aura uniquement la pause de panneaux signalétique à notre charge.

- Ecole : Ginette SERPOLLET résume le dernier conseil d'école et fait part des besoins financiers pour les sorties scolaires, la piscine et informe que l'effectif est de 11 élèves pour cette rentrée.

- Voie : Robert ROCHEBLOINE rend compte des travaux effectués sur la commune et mentionne que le goudronnage du chemin de Rochedieu ne pouvant être effectué cette année est reporté à l'année prochaine.

- Communication : Julie SAVARY informe le conseil municipal de la création d'un site d'information sur la commune, étant aidé dans ce projet par Rachel COMBAUROURE. Il est convenu à l'unanimité qu'un contrat d'utilisation de campagnol.fr soit signé avec l'Association des Maires Ruraux de France, pour la création, l'élaboration et l'hébergement de ce site.

- Vie du village :

Sylvain MONTALAND fait part des devis réalisés pour illuminer les deux entrées du village lors des fêtes de fin d'année ceux-ci sont à l'étude.

Il propose que le repas de fin d'année « CCAS » se déroule le 11 décembre et que des colis soient remis aux personnes qui ne pourront être présentes.

8-Questions diverses :

La commune de Labatie D'Andaure est à la recherche d'un agent recenseur. Celui-ci percevra une indemnité d'environ 550€ pour cette mission.

La commune informe que l'opération brioche a rapporté la somme de 533€ au profit de l'ADAPEI et remercie tous les bénévoles qui ont participé à cette vente.

Le Maire Christophe DELEVOYE clôture la réunion du conseil municipal de ce jour à 23H00.